



Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique
 Compte-rendu de l'atelier participatif avec la population et
 les forces vives du territoire, mardi 7 juillet 2026



L'atelier en bref :



Près de **60** personnes présentes

puis réparties en 10 groupes



OBJECTIFS

Un atelier à destination du grand public afin de :

- Faire un point d'étape sur la démarche SCoT et l'ajout du volet Air Energie Climat,
- Présenter la 2^{ème} étape de la démarche : le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)
- Réfléchir et discuter du projet de territoire le plus souhaitable pour les Portes Euréliennes à horizon 2050, afin de guider les nouveaux élus dans leurs réflexions



AU PROGRAMME

- Accueil par la Communauté de communes :
→ M. le Président, M. Stéphane LEMOINE,
→ M. le Vice-Président à l'aménagement, M. Yves MARIE,

1

Présentation de la démarche SCoT-AEC

- La démarche de SCoT-AEC, qu'est ce que c'est ?
- Comment s'informer et y participer ?

2

Travail sur l'avenir du territoire

- Quelques données clés et 1ers enjeux qui ressortent du diagnostic territorial
- Atelier fresque du Projet d'Aménagement Stratégique

3

Analyse croisée et conclusion de la réunion

- Restitution par chaque groupe
- Rappel des prochaines étapes et des modalités d'information et de participation



L'atelier en bref :

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

À l'issue de la présentation de la démarche, et des chiffres-clé et premiers enjeux, les **participants se sont exprimés sur :**

- **L'importance d'étudier le précédent SCoT, afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs,**



→ Il a par ailleurs été rappelé qu'une évaluation du SCoT est effectuée chaque année depuis 2023 sur la base d'indicateurs précis

GD1

- La nécessité de travailler sur **les enjeux de proximité**, en se basant sur l'armature actuelle du territoire et des solutions de mobilités adaptées,
- La **prise en compte des enjeux de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, ainsi que des évolutions climatiques** dans l'aménagement du territoire,

Ont **également été abordés les sujets** relatifs :

- À l'**habitat**, avec la **nécessité de faciliter l'accès, diversifier les typologies de logements**, en travaillant sur les logements vacants, et reventilant l'offre actuelle avant de construire, pour ne pas tendre vers une « banlieue de Paris »,
- À la prise en compte des enjeux relatifs à la **hiérarchisation de l'offre de commerces, services et d'équipements**
- Aux **ressources du territoire**, issues de la nature, agriculture ...

Diapositive 3

GD1

Lien à coller une fois que l'évaluation du SCoT sera en ligne

Guillaume Dehédin; 2026-07-10T08:51:55.432

ZG1 0

Commentaire FG : profiter de l'actualité du SCoT pour présenter le bilan SCoT au Conseil de septembre puis sur le site

Zoé Gryspeert; 2026-08-31T14:33:12.536

Sommaire

- 1 | Synthèse de l'atelier
- 2 | Restitution des fresques et synthèse des propositions



1

Synthèse de la présentation faite par Citadia en première partie de l'atelier

1.1 | La démarche de SCoT-AEC : définition



UNE DÉMARCHE **STRATÉGIQUE**

→ **Projet de territoire** en matière d'aménagement et de développement pour les **15 prochaines années**



UN PROJET **SOLIDAIRE**

- **Cohérence** du développement avec l'ensemble des politiques publiques locales
- **Complémentarité** dans la réponse aux besoins de l'ensemble de la population



UN OUTIL **RÉGLEMENTAIRE**

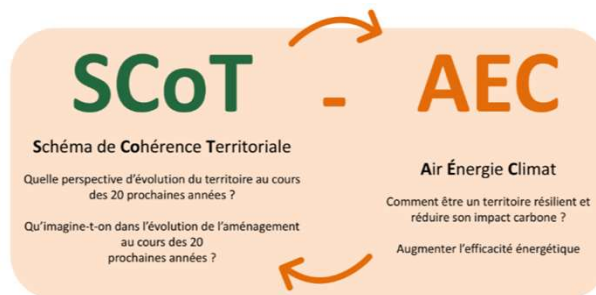
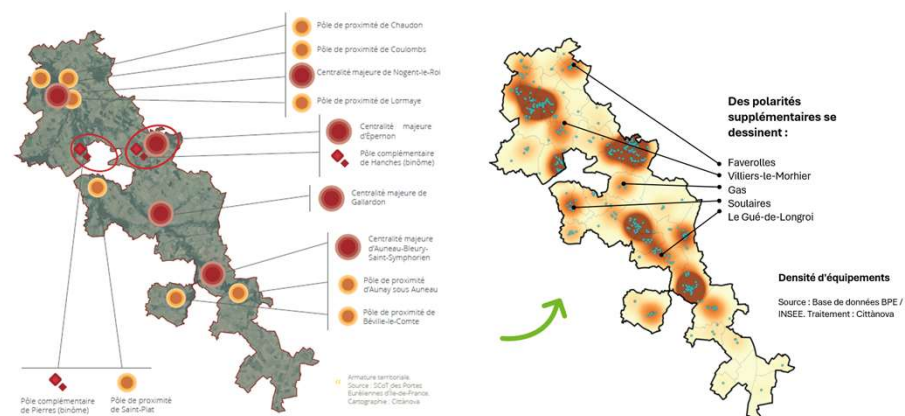
- Respect des lois, principes et objectifs des **documents supérieurs**, et notamment du **schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires** (SRADDET) de la Région Centre Val de Loire
- **Référence pour les documents locaux** (futur PLUi-H...) qui doivent traduire de manière réglementaire le SCoT-AEC approuvé



1.1 | La démarche de SCoT-AEC : l'objet de la révision

UNE DÉMARCHE DE REVISION **QUI NE PART PAS DE RIEN**

- Un **premier SCoT approuvé en janvier 2020**, avec une armature support d'un projet de territoire de proximité qui est voué à être affiné et conforté avec de nouvelles polarités qui se dessinent
- Un **Plan Climat Air Energie Territorial approuvé en 2022**, et **qui doit évoluer** afin de revoir les objectifs initialement fixés (sobriété foncière, planification énergétique, prise en compte de la vulnérabilité territoriale)
- **Des évolutions règlementaires à prendre en compte** : sobriété foncière (Loi Climat & Résilience de 2021), déploiement des énergies renouvelables (Loi APER de 2023)



1.1 | La démarche de SCoT-AEC : ses étapes

LE DIAGNOSTIC

Quelle est la situation actuelle ?

Un état des lieux du territoire pour mieux cerner les enjeux à prendre en compte.

LE CAP À SE FIXER

Quel territoire voulons-nous pour demain ?

Une stratégie et des objectifs de développement pour le territoire

LE CAP À SE FIXER

Comment atteindre notre but ?

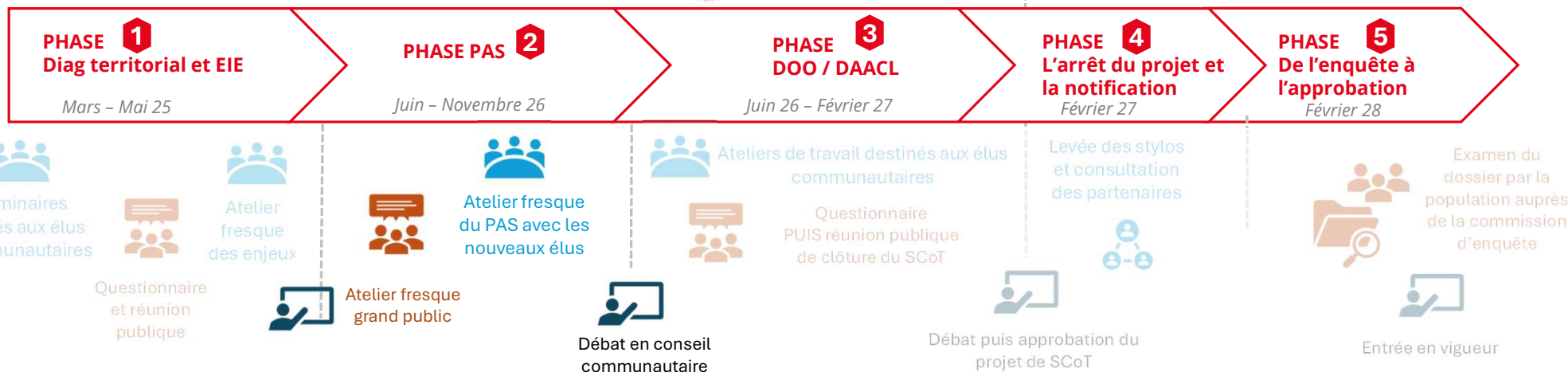
Définir des orientations et objectifs

LA VALIDATION

Qu'en pensent les partenaires et la population ?

Consultation des partenaires
Enquête Publique
Entrée en vigueur

Révision générale du SCoT par



1.2 | Objectifs, déroulé et méthodologie de l'atelier



OBJECTIFS ET DÉROULÉ DE L'ATELIER

Deux objectifs principaux :

- **Echanger collectivement sur les propositions pour le futur SCoT AEC** à partir de propositions représentées sur différents lots de cartes avec la possibilité de :
 - Reformuler les énoncés proposés dans les cartes
 - Proposer de nouvelles orientations (cartes vierges mises à disposition)
- **Prioriser et organiser les orientations en axes stratégiques** pour faire émerger une stratégie partagée et structurée

Atelier qui s'est déroulé en 3 temps :

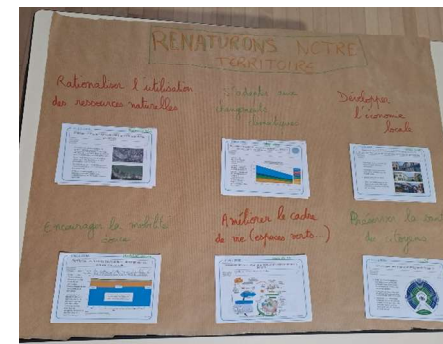
Temps de réflexion format « Fresque du projet »

1h

Une répartition des participants en 10 groupes de travail, pour composer la trame d'un futur PAS (Projet d'aménagement stratégique), grâce aux cartes contenant des propositions d'orientations à discuter, structurer, compléter. Chaque groupe devait donner un titre à sa fresque.

30 min

Une restitution collective pour un partage des fresques réalisées par chaque groupe



1.2 | Objectifs, déroulé et méthodologie de l'atelier



MÉTHODOLOGIE DE L'ATELIER

- ❑ 32 pré-orientations sous format de « cartes » (1 orientation = 1 carte)
- ❑ Une distribution de ces cartes en 3 temps, et de manière aléatoire pour structurer progressivement la réflexion
- ❑ Des cartes contenant des propositions autour des thèmes suivants :

L'armature territoriale

Renforcement des polarités existantes, développement respectueux des bassins de vie et du cadre de vie rural

La sobriété foncière et le recyclage urbain

La réduction de l'artificialisation et la préservation des sols précieux

Le développement économique

Diversification des activités et priorisation des projets d'intérêt général, au sein d'une emprise foncière fléchée et limitée, et en maintenant un équilibre entre commerce de centralité et de périphérie

La gestion de la ressource en eau

Besoins de la population et des villes, risques et adaptation climatique

L'environnement et la santé

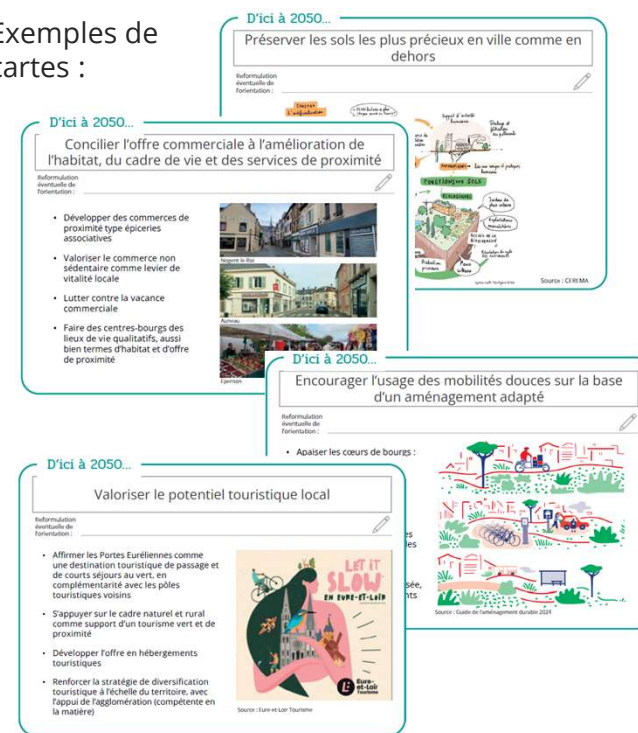
Patrimoine naturel et paysager, nature en ville, urbanisme favorable à la santé, réduction de la pollution de l'air et des risques

L'offre de logements et le cadre de vie,
Rénovation énergétique, réponse aux parcours résidentiels, offre de proximité

Les mobilités douces

Leur déploiement sur la base d'aménagements adaptés

Exemples de cartes :



2

Restitution des fresques et synthèse des propositions issues de l'atelier

2.1

10 fresques, pour un territoire commun

Photos de la production de chaque groupe

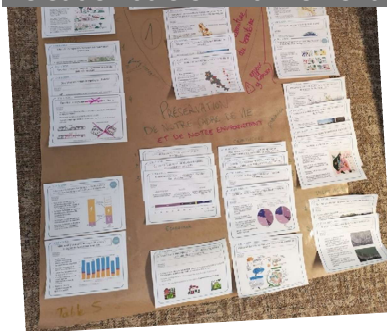
« Un territoire pour tous :
harmonieux, autonome,
respectueux des hommes et de
la nature »



Le chemin vers le
territoire de demain



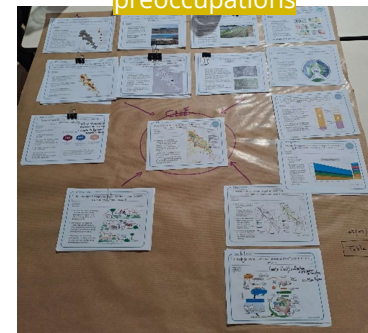
« Préservation de notre cadre de
vie et de notre environnement »



« Renaturons notre territoire »



La résilience et l'armature du
territoire au cœur des
préoccupations



Le climat comme base de travail

« Allier préservation du territoire et
son développement économique »



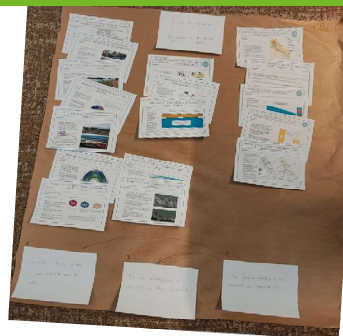
« Ruralité partagée »



Concilier développement économique,
habitat et préservation de
l'environnement



« Garder les communes :
incohérence de la comcom actuelle »



« Un territoire pour tous : harmonieux, autonome, respectueux des hommes et de la nature »

Stop à la construction

Réutiliser les logements vacants, reconvertir les friches et terrains constructibles et produire davantage de logements dans le tissu déjà urbanisé → afin de réduire l'artificialisation des sols

Diversifier les formes et typologies d'habitat

Adapter l'aménagement au changement climatique

Promouvoir une **armature territoriale interconnectée et complémentaire** entre les polarités et le reste du territoire – **par le développement des mobilités douces et transports en commun**

Lier les territoires et développer les services et mobilités

Conforter le cadre de vie rural en renforçant l'**accessibilité aux services et équipements du quotidien** → avec des **vigilances sur l'offre de soins** à renforcer

Hiérarchiser les fonctions économiques selon l'armature territoriale → **sans isoler les petites villes et villages**

Encourager l'**usage des mobilités douces** sur la base d'un aménagement adapté

Renforcer les formes de mobilités alternatives à la voiture individuelle

Préserver et valoriser le **patrimoine naturel**, support de biodiversité pour le territoire

Conforter les bassins de vie comme modèle d'armature territoriale

Favoriser le commerce l'artisanat local, une agriculture diversifiée, en lien avec le tourisme et le patrimoine

Engager le territoire dans une **logique d'économie circulaire et capitaliser sur le tissu économique local**, tout en le diversifiant

Soutenir et valoriser les **productions agricoles locales**, et engager le monde agricole dans une **transition des pratiques**

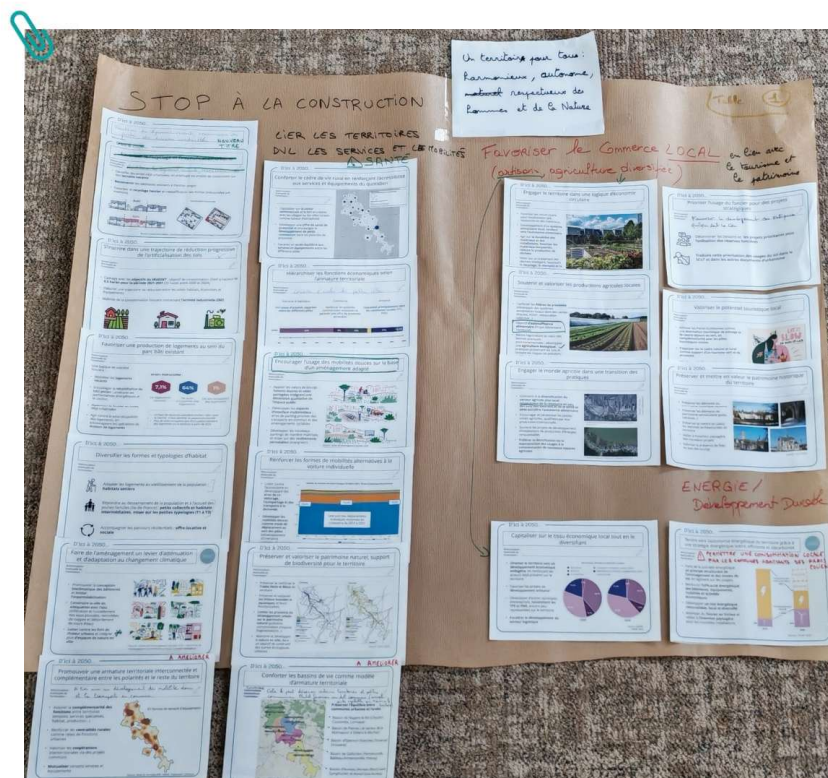
Prioriser l'usage du foncier pour des **projets stratégiques**

Valoriser le **potentiel touristique local**

Préserver et mettre en valeur le **patrimoine historique** du territoire

Énergie – développement durables

Tendre vers l'**autonomie énergétique** → en permettant une **consommation locale** par les communes abritant des parcs éoliens



« Ruralité partagée »

Ce dont le territoire a besoin d'ici 2050 :

Développer des mobilités partagées...

Conforter les bassins de vie comme modèle d'armature territoriale

Encourager l'usage des **mobilités douces** sur la base d'un aménagement adapté – **navettes, mobilités douces (pas de trafic de substitution A154, A120)**

Renforcer les formes de mobilités alternatives à la voiture individuelle

... et des **espaces d'économie circulaire**

Valoriser le potentiel touristique local

Engager le territoire dans une logique d'économie circulaire → **espaces de réparation, de seconde main, d'économie circulaire**

Soutenir et valoriser les **productions agricoles locales**

Capitaliser sur le tissu économique local tout en le diversifiant

Préserver les ressources naturelles

Trajectoire de **réduction progressive de l'artificialisation des sols**

Préserver : les sols les plus précieux, le patrimoine naturel

Stratégie de gestion intégrée de la ressource en eau :

→ **SAGE / coordination des vannages**

→ **Gestion des fossés, création de mare et gestion de la ripisylve**

Faire de la résilience la clé de voûte de l'adaptation du territoire au changement climatique

Tendre vers l'autonomie énergétique du territoire

→ **utiliser les toits existants / l'eau**

Passer à l'action pour répondre à l'urgence climatique

→ **planter des arbres, haies le long des terres agricoles notamment**

Habitats participatifs et intergénérationnels

Faire de l'aménagement un levier d'**atténuation** et d'**adaptation** au changement climatique

→ **Améliorer la conception de nouveaux logements et la rénovation des logements anciens : bio-climatisme**

Diversifier les formes et typologies d'habitat

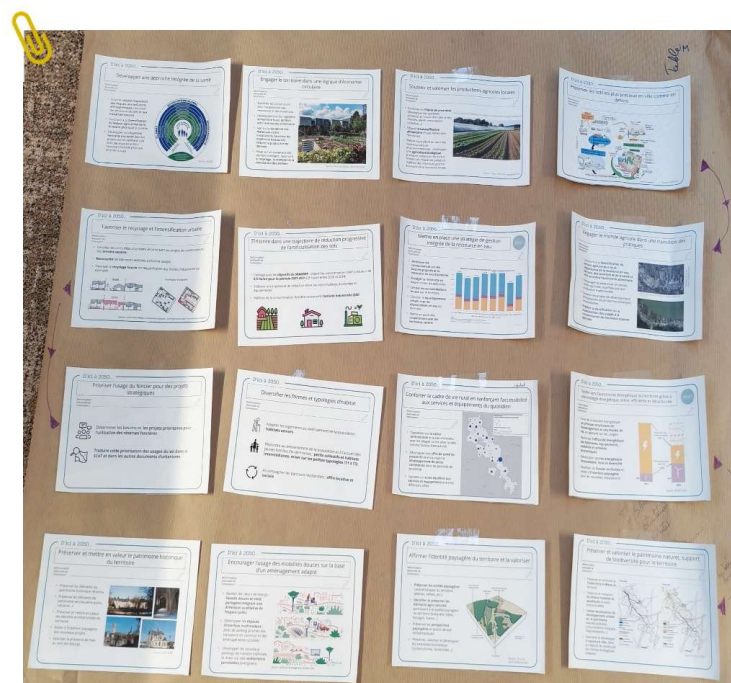
Favoriser une **production de logements au sein du parc bâti existant**, ainsi que le **recyclage et l'intensification urbaine en mobilisant les logements vacants**



Le chemin vers le territoire de demain

Afin d'arriver vers le territoire, les besoins de base doivent être identifiés / complétés :

1.  Développer une **approche intégrée** de la **santé**
2.  Engager le territoire dans une logique d'**économie circulaire**
3.  Soutenir et valoriser les **productions agricoles locales**
4.  Préserver le **sol** pour préserver un **cycle vertueux de l'eau**
5.  **Transition des pratiques agricoles**
6.  Mettre en place une **stratégie de gestion intégrée** de la **ressource en eau**
7.  S'inscrire dans une trajectoire de **réduction progressive** de l'**artificialisation des sols**
8.  Favoriser le **recyclage** et l'**intensification urbaine**
9.  Prioriser l'usage du **foncier** pour des **projets stratégiques**
10.  Diversifier les **formes** et **typologies d'habitat**
11.  Conforter le **cadre de vie rural** en renforçant l'**accessibilité** aux **services et équipements du quotidien**
12.  Renforcer l'**attractivité énergétique** du territoire
13.  Protéger et valoriser le **patrimoine naturel**, support de **biodiversité** pour le territoire
14.  Affirmer l'**identité paysagère** du territoire et la **valoriser**
15.  Encourager l'usage des **mobilités douces** sur la base d'un **aménagement adapté**
16.  Préserver et mettre en valeur le **patrimoine historique** du territoire



Concilier développement économique, habitat et préservation de l'environnement

Commerces et industries

→ Maîtriser et organiser le développement 

Encadrer le développement du commerce de périphérie et capitaliser sur le tissu économique local tout en le diversifiant

Conforter le cadre de vie rural en renforçant l'**accessibilité aux services et équipements** du quotidien

Renforcer les formes de mobilités **alternatives à la voiture individuelle**

Développer une **approche intégrée de la santé**

S'inscrire dans une trajectoire de réduction progressive de l'artificialisation des sols

Habitat

→ Maîtriser la densification, le développement et le bien être des habitants 

Favoriser le **recyclage et l'intensification urbaine**

→ Des **vigilances** formulées vis-à-vis des **impacts des projets de densification sur les habitants**

Affirmer un territoire multipolaire en consolidant les pôles

Favoriser une **production de logements au sein du parc bâti** existant

Engager le territoire dans une logique d'**économie circulaire**

Tendre vers l'**autonomie énergétique** du territoire grâce à une stratégie énergétique locale efficiente et décarbonée

Environnement

→ Préserver la santé et l'environnement 

Préserver et valoriser le patrimoine naturel, support de biodiversité pour le territoire

Affirmer l'identité paysagère du territoire et la valoriser

Préserver et mettre en valeur le **patrimoine historique du territoire**

Mettre en place une **stratégie de gestion intégrée de la ressource en eau**

Soutenir et valoriser les **productions agricoles locales**

Faire de l'**aménagement un levier d'atténuation et d'adaptation** au changement climatique

→ Une **désimperméabilisation des sols et utilisation du bâti existant à initier**

→ Une **utilisation du bâti existant pour le photovoltaïque, et éviter l'utilisation des sols fertiles**



« *Préservation de notre cadre de vie et de notre environnement* »

L'armature du territoire, comme socle du projet de territoire :

- Conforter le cadre de vie rural en renforçant l'accessibilité aux services et équipements du quotidien
- ET Conforter les bassins de vie comme modèle d'armature territoriale
- Promouvoir une armature territoriale interconnectée et complémentaire entre les polarités et le reste du territoire
- Engager le territoire dans une logique d'économie circulaire
- Affirmer un territoire multipolaire en consolidant les pôles

L'atténuation du changement climatique et la résilience comme objectif central :

Répondre à l'urgence climatique en engageant le passage à l'action du territoire vers la neutralité carbone

Faire de la résilience la clé de voûte de l'adaptation du territoire au changement climatique

- Développer une **approche intégrée de la santé**
- Faire de l'aménagement un levier d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

Développer les mobilités et adapter l'habitat

 **Renforcer les alternatives à la voiture individuelle + encourager l'usage des mobilités douces**

 **Articuler les capacités foncières avec l'armature territoriale** et favoriser une **production de logements au sein du parc bâti existant + diversifier les formes et typologies d'habitat**

→ Favoriser le **recyclage et l'intensification** urbaine

Préserver les paysages, le patrimoine et les ressources

 **Préserver et valoriser le patrimoine** naturel, support de biodiversité pour le territoire

Affirmer l'identité paysagère du territoire et la valoriser

Préserver et mettre en valeur le **patrimoine historique du territoire**

Mettre en place une **stratégie de gestion intégrée de la ressource en eau**

 Soutenir et valoriser les **productions agricoles locales + engager le monde agricole dans une transition des pratiques**

Organiser le développement économique

Prioriser l'usage du foncier pour des projets stratégiques

Consolider l'activité industrielle dans les pôles économiques structurants et **hiérarchiser les fonctions économiques** selon l'armature territoriale

Renforcer l'économie locale

Organiser le commerce autour d'une logique de **complémentarité entre centres-bourgs et périphéries**

Concilier l'offre commerciale, l'amélioration de l'habitat, du cadre de vie et des services de proximité

Encadrer le développement du commerce de **périphérie : capitaliser sur le tissu économique local** tout en le diversifiant



« Garder les communes : incohérence de la comcom actuelle »

Maintenir la vie partout et pas seulement dans les centres ...

Conforter le **cadre de vie rural en renforçant l'accessibilité** aux services et équipements du quotidien

Concilier l'offre commerciale, l'amélioration de l'habitat, du cadre de vie et des **services de proximité**

Soutenir et valoriser les **productions agricoles locales**

Capitaliser sur le tissu économique local tout **en le diversifiant**

Encadrer le développement du commerce de **périphérie**

Développer une **approche intégrée de la santé**

Favoriser une **production de logements au sein du parc bâti existant**

... en faisant attention et en préservant nos espaces de vie ...

Faire de **l'aménagement un levier d'atténuation et d'adaptation** au changement climatique

Encourager l'usage des mobilités douces sur la base d'un aménagement adapté

Renforcer les formes de mobilités **alternatives à la voiture individuelle**

Engager le territoire dans une **logique d'économie circulaire**

Engager le **monde agricole dans une transition des pratiques**

... par un aménagement sain et pensé en évitant l'industrialisation

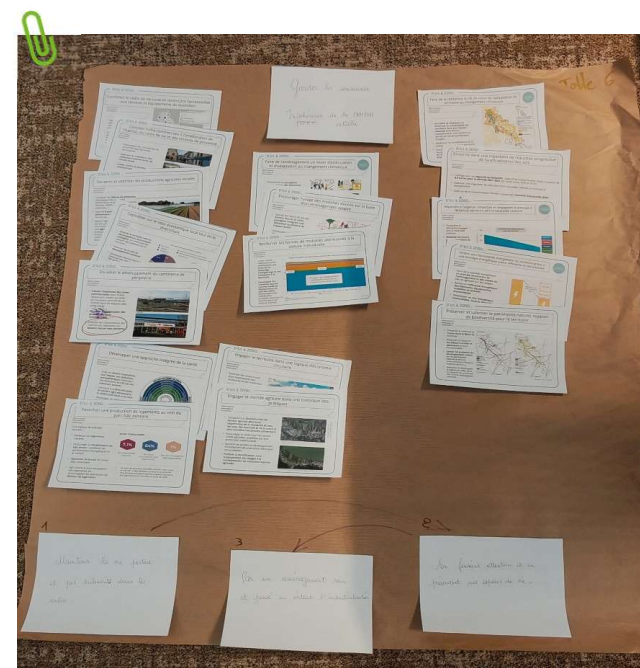
Faire de la **résilience la clé de voûte de l'adaptation du territoire au changement climatique**

S'inscrire dans une **trajectoire de réduction progressive de l'artificialisation des sols**

Répondre à l'urgence climatique en engageant le passage à l'action du territoire vers la neutralité carbone

Tendre vers **l'autonomie énergétique du territoire grâce à une stratégie énergétique sobre, efficiente et décarbonée**

Préserver et valoriser le patrimoine naturel, support de biodiversité pour le territoire



« Renaturons notre territoire »

Rationaliser l'utilisation des ressources naturelles

Engager le monde agricole dans une **transition des pratiques**

Préserver et valoriser le patrimoine naturel, support de biodiversité pour le territoire

Engager le territoire dans une logique **d'économie circulaire**

Mettre en place une **stratégie de gestion intégrée de la ressource en eau**

→ désimperméabiliser et rationaliser les usages de l'eau : qualité des eaux adaptée aux usages

Soutenir et valoriser les productions agricoles locales

Encourager la mobilité douce

Renforcer les formes de mobilités **alternatives à la voiture individuelle**

→ construire des pistes cyclables séparées et parallèles aux routes ou encourager les trajets domicile travail

Encourager l'usage des **mobilités douces** sur la base d'un aménagement adapté (développer des voies cyclables séparées de la chaussée sur tout le territoire)

S'adapter aux changements climatiques

Faire de **l'aménagement un levier d'atténuation et d'adaptation** au changement climatique

Faire de la **résilience la clé de voûte de l'adaptation du territoire au changement climatique**

Répondre à l'urgence climatique en engageant le passage à l'action du territoire vers la neutralité carbone

Améliorer le cadre de vie (espaces verts...)

Préserver les sols les plus précieux en ville comme en dehors

S'inscrire dans une **trajectoire de réduction progressive de l'artificialisation des sols**
→ en intégrant l'analyse globale des bassins versants, des crues sur le territoire en intégrant le changement climatique (quantité d'eaux, températures)

Favoriser le recyclage et l'intensification la **densification urbaine**

Affirmer l'identité paysagère du territoire et la valoriser

Développer l'économie locale

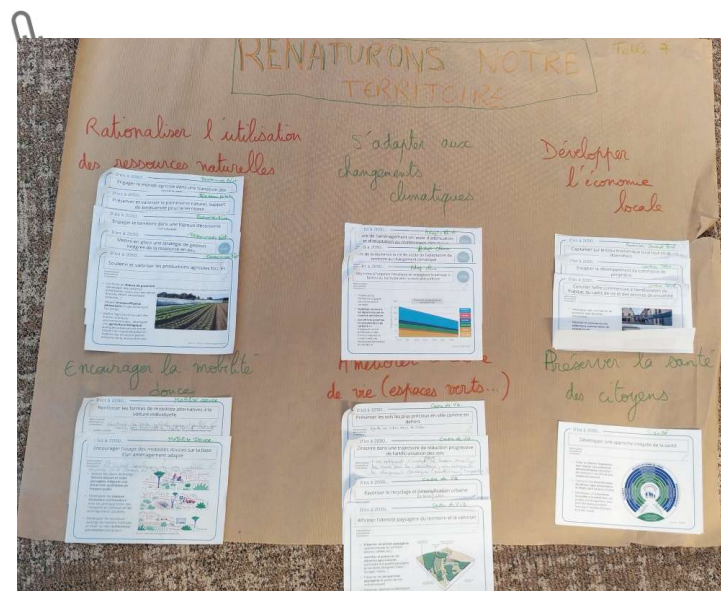
Capitaliser sur le tissu économique local tout en le diversifiant

Encadrer le développement du commerce de périphérie

Concilier l'offre commerciale à l'amélioration de l'habitat, du cadre de vie et des services de proximité

Préserver la santé des citoyens

Développer une **approche intégrée de la santé**



Le climat comme base de travail

L'atténuation du changement climatique et la résilience comme objectif central :

Faire de la **résilience** la clé de voûte de l'adaptation du territoire au changement climatique

Répondre à l'**urgence climatique** en engageant le passage à l'action du territoire vers la neutralité carbone

Tendre vers l'**autonomie énergétique** du territoire grâce à une **stratégie énergétique sobre**, efficiente et décarbonée

Faire de l'aménagement un levier d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

"Prisme agricole & rural comme point de départ"

Engager le **monde agricole** dans une **transition des pratiques**

Conforter les bassins de vie comme modèle d'armature territoriale

+ **Renforcer** les formes de mobilités **alternatives à la voiture individuelle**

+ **Promouvoir une armature territoriale interconnectée et complémentaire** entre les polarités et le reste du territoire

+ Encourager l'usage des **mobilités douces** sur la base d'un aménagement adapté

Affirmer l'identité paysagère du territoire et la valoriser

Préserver et valoriser le patrimoine naturel, support de biodiversité pour le territoire

S'inscrire dans une trajectoire de **réduction progressive de l'artificialisation** des sols

Préserver les sols les plus précieux en ville comme en dehors

Valoriser le potentiel touristique local

Préserver et mettre en valeur le patrimoine historique du territoire

Soutenir et valoriser les productions agricoles locales

Engager le territoire dans une logique d'**économie circulaire**

Articuler les capacités foncières avec l'armature territoriale

Favoriser une **production de logements au sein du parc bâti existant**

Diversifier les formes et typologies d'habitat

Favoriser le **recyclage et l'intensification urbaine**

Sobriété foncière

Affirmer un **territoire multipolaire en consolidant les pôles**

Conforter le cadre de vie rural en renforçant l'accessibilité aux services et équipements du quotidien

Développer une **approche intégrée de la santé**

Capitaliser sur le tissu économique local tout en le diversifiant

Concilier l'offre commerciale à l'amélioration de l'habitat, du cadre de vie et des services de proximité

Résultats et développement parallèle

Organiser le commerce autour d'une logique de complémentarité entre centres-bourgs et périphéries

Hiérarchiser les fonctions économiques selon l'armature territoriale

Encadrer le **développement du commerce de périphérie**

Consolider l'activité industrielle dans les pôles économiques structurants

Adaptation au vieillissement de la population



La résilience et l'armature du territoire au cœur des préoccupations



Développer l'économie locale

Affirmer un **territoire multipolaire** en consolidant les pôles

Consolider l'**activité industrielle** dans les pôles économiques structurants

Prioriser l'**usage du foncier** pour des projets stratégiques

Capitaliser sur le **tissu économique local** tout en le diversifiant

Articuler les **capacités foncières** avec l'armature territoriale

Hiérarchiser les **fonctions économiques** selon l'armature territoriale

Conforter les **bassins de vie** comme modèle d'armature territoriale

Promouvoir une **armature territoriale interconnectée et complémentaire** entre les polarités et le reste du territoire



Améliorer le cadre de vie

Diversifier les **formes et typologies d'habitat**

Favoriser une **production de logements** au sein du **parc bâti existant**



Cadre de vie, et gestion des eaux et espaces agricoles

Encadrer le **développement du commerce de périphérie**

Concilier l'**offre commerciale** à l'**amélioration de l'habitat**, du **cadre de vie** et des **services de proximité**

Organiser le **commerce** autour d'une logique de **complémentarité** entre **centres-bourgs** et **périphéries**

Conforter le **cadre de vie rural** en renforçant l'**accessibilité** aux **services** et **équipements** du quotidien

Faire de la **résilience** la clé de voûte du territoire face au **changement climatique**

Soutenir et valoriser les **productions agricoles locales**

Affirmer l'**identité paysagère** du territoire et la valoriser

Mettre en place une **stratégie de gestion intégrée** de la **ressource en eau** (PCAET)

Engager le **monde agricole** dans une **transition des pratiques**



Cimat et énergie

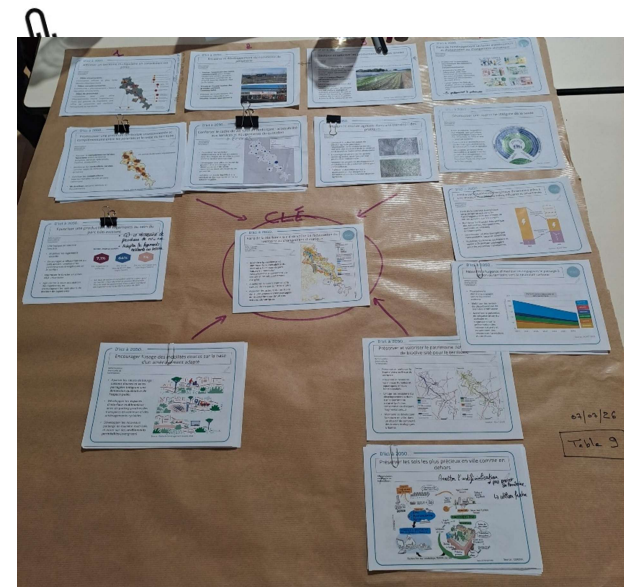
Faire de l'**aménagement** un levier d'**atténuation** et d'**adaptation** au **changement climatique** (PCAET)

Développer une **approche intégrée de la santé**

Tendre vers l'**autonomie énergétique** du territoire grâce à une **stratégie énergétique** sobre, efficiente et **décarbonée** (PCAET)

Engager le territoire dans une logique d'**économie circulaire**

Répondre à l'**urgence climatique** en engageant le passage à l'action du territoire vers la **neutralité carbone** (PCAET)



« Allier préservation du territoire et son développement économique »

1. Préserver l'identité du territoire

Faire de l'**aménagement** un levier d'**atténuation** et d'**adaptation** au **changement climatique**

Engager le territoire dans une logique d'**économie circulaire**

Encourager l'usage des **mobilités douces** sur la base d'un aménagement adapté

Renforcer les formes de **mobilités alternatives** à la voiture individuelle

Favoriser une **production de logements** au sein du **parc bâti existant**

Préserver les **sols les plus précieux** en ville comme en dehors

Diversifier les **formes et typologies d'habitat**

S'inscrire dans une trajectoire de réduction progressive de l'**artificialisation des sols**

Favoriser une **production de logements** au sein du parc bâti existant

Favoriser le **recyclage** et l'**intensification urbaine**

Conforter le **cadre de vie rural** en renforçant l'**accessibilité** aux services et équipements du quotidien

2. Maintenir le commerce de proximité

Encadrer le développement du **commerce de périphérie**

Concilier l'offre commerciale à l'amélioration de l'**habitat**, du **cadre de vie** et des **services de proximité**

Organiser le commerce autour d'une logique de **complémentarité** entre **centres-bourgs** et **périphéries**

3. Valorisation harmonieuse du territoire

Hiérarchiser les fonctions économiques selon l'**armature territoriale**

Valoriser le **potentiel touristique local**

Conforter les **bassins de vie** comme modèle d'**armature territoriale**

4. Contenir l'espace industriel

Consolider l'activité **industrielle** dans les **pôles économiques structurants**

Promouvoir une **armature territoriale interconnectée** et complémentaire entre les **polarités** et le reste du territoire

Affirmer un territoire **multipolaire** en consolidant les pôles

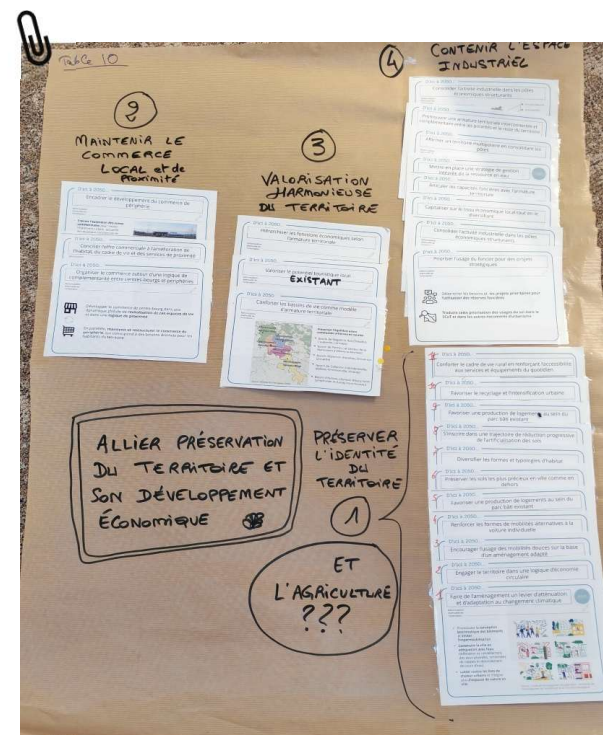
Mettre en place une **stratégie de gestion intégrée** de la **ressource en eau**

Articuler les **capacités foncières** avec l'armature territoriale

Capitaliser sur le **tissu économique local** tout en le diversifiant

Consolider l'activité **industrielle** dans les pôles économiques structurants

Prioriser l'usage du **foncier** pour des **projets stratégiques**



2.2 | Analyse croisée



Les enjeux de proximité, de préservation des espaces, et de l'identité rurale au cœur des propositions des 10 groupes

1 S'intéresser aux enjeux climatiques et à un aménagement résilient, reposant sur le renforcement des pôles existants, est la priorité la plus consensuelle.

→ « Faire de l'aménagement un levier d'atténuation et d'adaptation au changement climatique » et « Faire de la résilience la clé de voûte » arrivent en tête ou en position centrale dans 8 fresques sur 10 (2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, et présent dans 1). Le groupe 8 en fait même explicitement le titre : « Le climat comme base de travail ».

2 Le cadre de vie rural / services de proximité est le deuxième pilier fort — en tête dans les groupes 1, 5 et 6, et présent dans les priorités de presque tous les autres.

3 L'agriculture (soutien aux productions locales + transition des pratiques) est très présente en tête de colonne (groupes 7, 8) et systématiquement citée ailleurs — jamais absente d'une fresque.

Des différences d'approche

Malgré ce socle commun, l'**approche** varie nettement selon les fresques :

- **Groupes 1, 9, 10** commencent leur fresque par le **développement économique et l'armature territoriale** (pôles, industrie, foncier stratégique) — la préservation vient ensuite pour équilibrer. Le groupe 10 le formule explicitement : « allier préservation du territoire ET développement économique », avec une section dédiée à « contenir l'espace industriel ».
- **Les groupes 6, 7 et 8** orientent leur PAS sous l'angle du **climat et de la nature** — le groupe 6 va jusqu'à cadrer sa fresque comme un refus de l'industrialisation (« en évitant l'industrialisation »), le groupe 7 parle de « renaturer » le territoire.
- **Les groupes 2 et 5** cherchent un **équilibre structuré**, avec l'armature territoriale et la résilience climatique posées comme les deux piliers centraux, encadrant les autres thématiques (habitat, mobilité, économie) comme leviers subordonnés.
- **Le groupe 4** structure autour d'une **logique de conciliation en 3 blocs égaux** (commerces/industrie, habitat, environnement), sans hiérarchie affichée.
- Un fil de fond traverse plusieurs fresques : **commerce de périphérie vs. commerce de proximité**. Les groupes 1, 4, 6, 7, 9 et 10 placent tous « encadrer le développement du commerce de périphérie » en position haute, souvent couplé à « concilier l'offre commerciale avec l'habitat et les services de proximité » — signe d'une préoccupation partagée de limiter l'étalement commercial en périphérie au profit des centres-bourgs.

3

Quels apports vis-à-vis de
l'atelier des élus de 2025 ?

3.1 | Rappel des éléments ressortant de l'atelier des élus de 2025

Ce qui a été retenu dans 4 fresques

- Conforter les **bassins de vie** comme modèle d'armature territoriale
- Préserver les **sols** les plus précieux en ville comme en dehors
- Prioriser l'**usage du foncier** pour des projets stratégiques
- Préserver et valoriser le **patrimoine naturel**, support de biodiversité pour le territoire
- Favoriser une production de **logements** au sein du parc bâti existant
- Diversifier les formes et typologies d'**habitat**
- Encourager l'usage des **mobilités douces** sur la base d'un aménagement adapté

Ce qui a été retenu dans 3 fresques

- Affirmer un **territoire multipolaire** en consolidant les pôles
- S'inscrire dans une trajectoire de réduction progressive de l'**artificialisation des sols**
- Favoriser le recyclage et l'**intensification urbaine**
- Capitaliser sur le **tissu économique local** tout en le diversifiant
- Hiérarchiser les **fonctions économiques** selon l'armature territoriale
- Consolider l'**activité industrielle** dans les pôles économiques structurants
- Concilier l'**offre commerciale** à l'amélioration de l'habitat, du cadre de vie et des services de proximité
- Encadrer le développement du **commerce de périphérie**
- Développer une approche intégrée de la **santé**
- Faire de l'**aménagement** un levier d'atténuation et d'adaptation au changement climatique
- Mettre en place une stratégie de gestion intégrée de la **ressource en eau**
- Affirmer l'**identité paysagère** du territoire et la valoriser
- Soutenir et valoriser les **productions agricoles locales**

Ce qui a été retenu dans 2 fresques

- Conforter le **cadre de vie rural** en renforçant l'accessibilité aux services et équipements du quotidien
- Organiser le **commerce** autour d'une logique de complémentarité entre centres-bourgs et périphéries
- Renforcer les formes de **mobilité** alternatives à la voiture individuelle
- Valoriser le **potentiel touristique local**
- Faire de la **résilience** la clé de voûte de l'adaptation du territoire au changement climatique
- Engager le **monde agricole** dans une transition des pratiques

Ce qui a été retenu dans 1 fresque

- Promouvoir une armature territoriale interconnectée et complémentaire entre les polarités et le reste du territoire

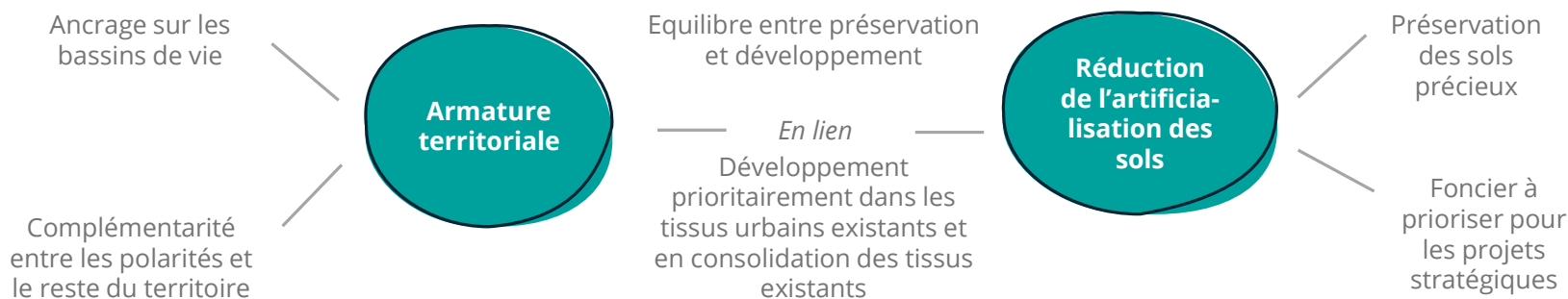
3.1 | Synthèse des propositions de l'atelier élus - 2025

DES VALEURS

UNE BASE STRUCTURANTE

DES AXES PRIORISÉS

D'avenir / De transmission / De qualité de vie



La résilience, clef de voûte de l'adaptation au changement climatique

- Par l'intégration des risques climatiques
- Par une gestion intégrée de la ressource en eau
- Par l'autonomie énergétique et la neutralité carbone

Préserver et améliorer le cadre de vie

- Par des formes d'habitats diversifiées et adaptées
- Par la préservation de l'environnement, de la biodiversité et du patrimoine architectural et paysager
- Par la transition des pratiques agricoles
- Par un aménagement favorable à la santé

Renforcer et développer les dynamiques locales et les échelles de proximité

- Par une offre de proximité en commerces et services, et une production agricole locale
- Par des mobilités douces et alternatives à la voiture
- Par un encadrement des commerces de périphérie
- Par la valorisation du potentiel touristique local
- Par le développement de principes d'économie circulaire

3.2 | Les enjeux et questions ouvertes soulevées lors de l'atelier de 2025

Une volonté d'intégrer les mobilités douces... sans remettre en cause l'hégémonie de la voiture !

Une approche de l'armature territoriale par les pôles ET les bassins de vie ?

La revitalisation du commerce de centre-bourg : impasse ou opportunité ?

Comment combiner développement économique endogène et exogène ?

Le constat de la nécessité de faire évoluer le monde agricole, sans croire à la faisabilité (politique et technique) de la transition

Les énergies renouvelables : un sujet qui fait débat, alors que le PCAET a été adopté récemment

3.3 | Les points saillants remontés dans les deux ateliers

UNE APPROCHE CONSENSUELLE SUR :



ARMATURE TERRITORIALE : Le maintien et le renforcement des polarités existantes, en se basant sur le fonctionnement actuel des bassins de vie



La **RÉSILIENCE** écologique et climatique et la SOBRIÉTÉ comme socles du modèle d'aménagement du territoire



Tendre vers le **DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET HOMOGÈNE** du territoire, entre développement économique et préservation des sols et du patrimoine naturel



La préservation et la mise en valeur du **CADRE DE VIE RURAL**, vecteur de qualité de vie et d'attractivité



Favoriser la mise en œuvre d'un **TERRITOIRE DES PROXIMITÉS** : renforcement des centralités et de l'accessibilité aux équipements et services du quotidien, mais aussi des circuits courts et de la production (agricole) locale



3.4 | Les nouvelles problématiques mises en avant pendant l'atelier grand public

Point d'alerte : le développement homogène et harmonieux du territoire doit aussi inclure les villages et les plus petites communes !

Vigilance sur le développement économique (et not. de l'industrie) qui peut menacer les équilibres écologiques et les espaces naturels

La densification et le recyclage du foncier, oui, mais avec une réticence sur l'intensification des usages

Une gestion intégrée de la ressource en eau qui doit inclure des échanges avec les territoires voisins

Lier l'armature commerciale, servicielle et économique du territoire avec un système de mobilités performant

La mobilisation du parc de logements existant à travers de nouveaux modes d'habiter : habitat intergénérationnel et participatif

La santé : un sujet essentiel pour accompagner nos aînés

Diapositive 29

GD1

[@Zoé Gryspeert] ou [@Manon Philip], voir comment il est possible de faire bouger le PAS / montrer les apports de la concertation grand public sur la vision élus

Guillaume Dehédin; 2026-07-10T11:36:38.767

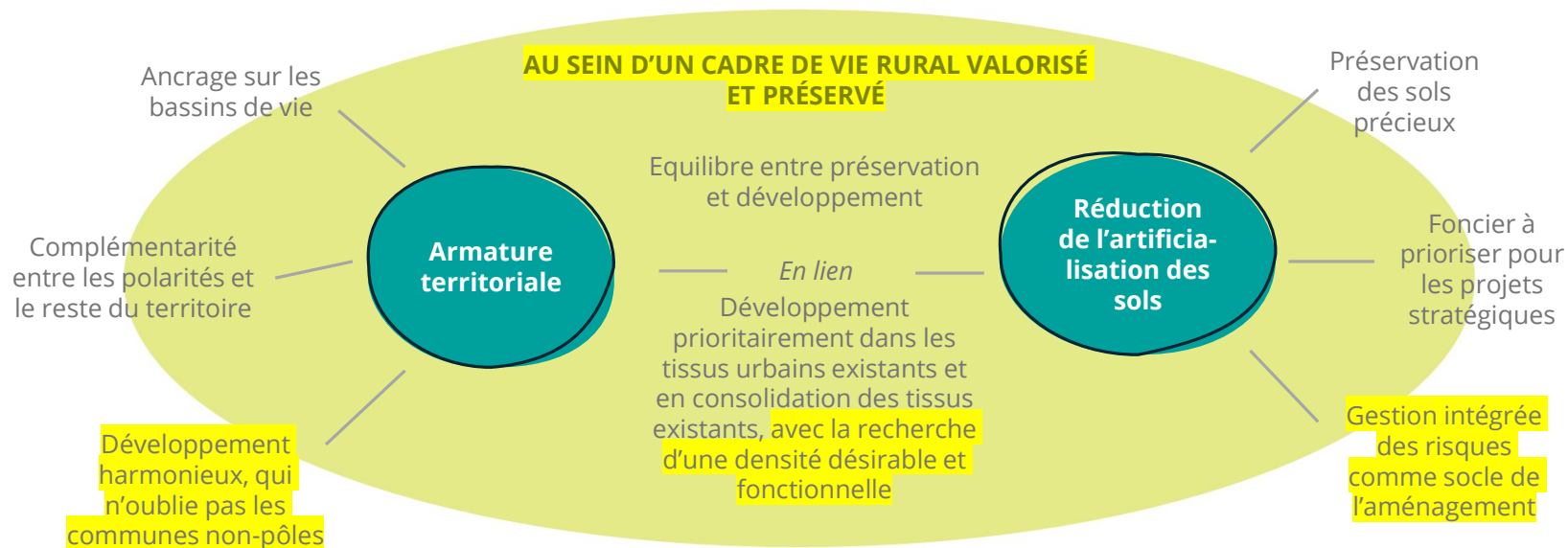
3.5 | Synthèse des propositions des deux ateliers

→ Légende : ajouts suite à l'atelier de juillet 2026 **en jaune**

DES VALEURS

UNE BASE STRUCTURANTE

D'avenir / De transmission / De qualité de vie / **D'harmonie territoriale**



3.5 | Synthèse des propositions des deux ateliers

→ Légende : ajouts suite à l'atelier de juillet 2026 **en jaune**

DES AXES PRIORISÉS

La résilience, clef de voûte de l'adaptation au changement climatique

Par l'intégration des risques
climatiques

Par une gestion intégrée de
la ressource en eau

Par l'autonomie
énergétique et la neutralité
carbone



Préserver et améliorer le cadre de vie

Par des formes d'habitats diversifiées
et adaptées, **en s'appuyant en partie
sur le parc existant**

Par la préservation de
l'environnement, de la biodiversité et
du patrimoine architectural et
paysager

Par la transition des pratiques
agricoles

Par un aménagement favorable à la
santé

**Par l'encadrement du développement
économique et commercial**

Renforcer et développer les dynamiques locales et les échelles de proximité

Par une offre de proximité en commerces et
services, et une production agricole locale

Par des mobilités douces et alternatives à la
voiture

Par un encadrement des commerces de
périphérie

Par la valorisation du potentiel touristique local

Par le développement de principes d'économie
circulaire

**Par le renforcement de l'accessibilité et la mise
en cohérence de l'offre de proximité**

**En incluant toutes les communes dans
l'armature de proximité**

Merci aux personnes présentes et n'hésitez pas à contribuer ou nous contacter !



S'informer

- **Articles** via le site internet, et le magazine de la communauté de communes
- **Site internet** de la communauté de communes (www.porteseureliennesidf.fr)
- **Eléments du dossier validé** au siège de la communauté de communes et sur son site



S'exprimer

- Des **questionnaires**
- Des **temps** d'informations et d'échanges
- Un **registre** au siège de la communauté de communes



Contact

- 22 rue de Savonnière
28230 Épernon
- 02 37 83 49 33

Alexis PEROT – responsable du pôle urbanisme
[alexis.perot](mailto:alexis.perot@porteseureliennesidf.fr)
@porteseureliennesidf.fr



ANNEXE

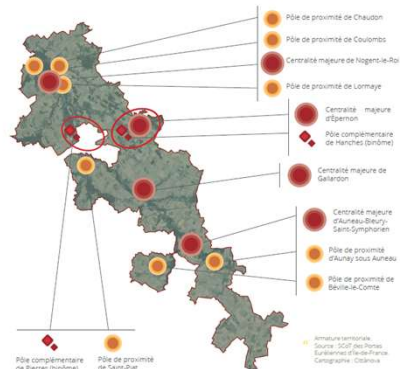
- Cartes mobilisées lors de l'atelier

D'ici à 2050...

Affirmer un territoire multipolaire en consolidant les pôles

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

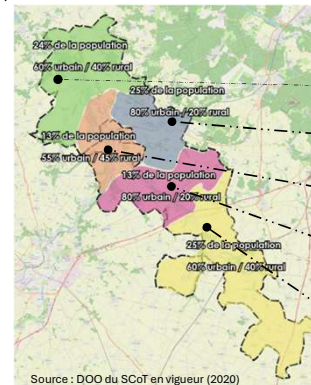
- **Pôles structurants :**
Communes offrant la plus forte densité d'équipements.
- **Pôles complémentaires :**
Communes « physiquement » liées à des pôles structurants.
- **Pôles de proximité :**
Communes avec une offre d'équipements moins importantes, mais qui permet de maintenir une offre de proximité qui renforce l'attractivité du territoire.



D'ici à 2050...

Conforter les bassins de vie comme modèle d'armature territoriale

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :



Préserver l'équilibre entre communes urbaines et rurales

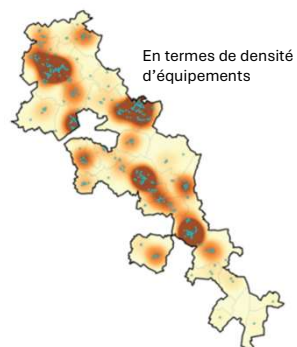
- Bassin de Nogent-le Roi (Chaudon, Coulombs, Lormaye)
- Bassin de Pierres (et secteur de la Malmaison à Villiers-le-Morhier)
- Bassin d'Épernon (Hanches, Droue-sur-Drouette)
- Bassin de Gallardon (Yermenonville, Bailleau-Armenonville, Ymeray)
- Bassin d'Auneau (Auneau-Bleury-Saint-Symphorien et Aunay-sous-Auneau)

D'ici à 2050...

Promouvoir une armature territoriale interconnectée et complémentaire entre les polarités et le reste du territoire

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Assurer la **complémentarité des fonctions** entre territoires (emplois, services spécialisés, habitat, production...)
- Renforcer les **centralités rurales** comme relais de fonctions urbaines
- Valoriser les **coopérations** interterritoriales via des projets communs
- **Mutualiser** certains services et équipements



D'ici à 2050...

S'inscrire dans une trajectoire de réduction progressive de l'artificialisation des sols

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

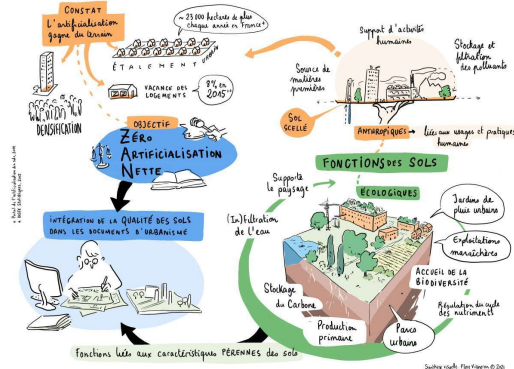
- Cadrage avec les **objectifs du SRADDET** : objectif de consommation ENAF à hauteur de **8,5 ha/an pour la période 2021-2031** (25 ha/an entre 2020 et 2024)
- Elaborer une trajectoire de réduction entre les volets habitats, économies et équipements
- Maîtrise de la consommation foncière concernant l'**activité industrielle (ZAE)**



D'ici à 2050...

Préserver les sols les plus précieux en ville comme en dehors

Reformulation éventuelle de l'orientation :



D'ici à 2050...

Prioriser l'usage du foncier pour des projets stratégiques

Reformulation éventuelle de l'orientation :



Déterminer les besoins et les projets prioritaires pour l'utilisation des réserves foncières



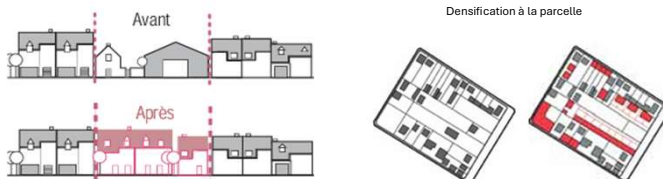
Traduire cette priorisation des usages du sol dans le SCoT et dans les autres documents d'urbanisme

D'ici à 2050...

Favoriser le recyclage et l'intensification urbaine

Reformulation éventuelle de l'orientation :

- Densifier les zones déjà urbanisées, en priorisant les projets de construction sur des **terrains vacants**
- **Reconvertir** les bâtiments existants à d'autres usages
- Favoriser le **recyclage foncier** en requalification des friches (industrielles par exemple)



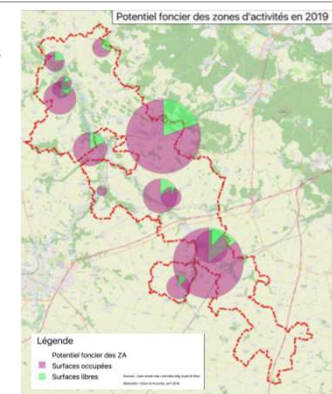
Source : Institut Paris Région. Les Carnets pratiques : Comment encourager l'intensification urbaine ?

D'ici à 2050...

Articuler les capacités foncières avec l'armature territoriale

Reformulation éventuelle de l'orientation :

- Prioriser les extensions qui confortent les **polarités définies par l'armature territoriale**, afin de conserver le caractère multipolaire du territoire.
- Prioriser les projets d'envergure au sein des pôles principaux.
- Préserver les communes rurales et encadrer de manière stricte le développement foncier de ces espaces



Source : SCoT 2020

D'ici à 2050...

Diversifier les formes et typologies d'habitat

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :



Adapter les logements au vieillissement de la population :
habitats seniors



Répondre au desserrement de la population et à l'accueil
des jeunes familles (Ile-de-France) : **petits collectifs et
habitats intermédiaires, miser sur les petites typologies
(T1 à T3)**



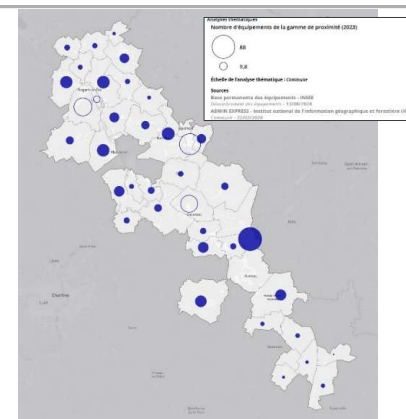
Accompagner les parcours résidentiels : **offre locative et
sociale**

D'ici à 2050...

Conforter le cadre de vie rural en renforçant l'accessibilité aux services et équipements du quotidien

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Capitaliser sur la **valeur sentimentale** et le lien entretenu avec les villages ou les villes rurales comme facteur d'attractivité
- Développer une **offre de santé de proximité** et encourager le **développement de petits commerces** dans les polarités de proximité
- Garantir un **accès équilibré aux services et équipements** entre les différents pôles



D'ici à 2050...

Favoriser une production de logements au sein du parc bâti existant

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

Une logique de sobriété
foncière :

- Mobiliser les **logements vacants**
- Encourager la **réhabilitation du bâti ancien** : améliorer les performances énergétiques et le confort
- Optimiser le foncier en zones déjà urbanisées
- Agir contre la sous-occupation des logements, en encourageant les opérations de division de logements

EN 2021, POUR LA CCPEIF :

7,1%

De logements vacants

64%

De sous-occupation des logements

1%

De sur-occupation des logements

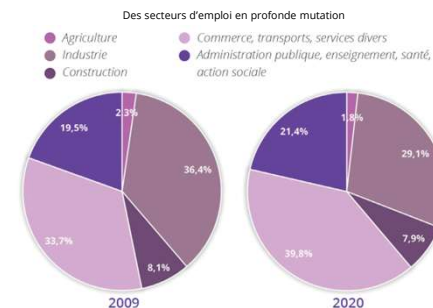
- Un taux de vacances considéré comme « sain » pour le marché : il faut identifier la vacance structurelle
- Plus de sous-occupation que d'occupation standard des logements sur le territoire à partir de 2020

D'ici à 2050...

Capitaliser sur le tissu économique local tout en le diversifiant

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Orienter le territoire vers un **développement économique endogène**, en renforçant les acteurs déjà présents sur le territoire
- Favoriser les projets de **développement artisanal**
- Développer d'autres typologies d'entreprises, **notamment les TPE et PME**, encore peu représentées sur le territoire
- Encadrer le **développement du secteur logistique**

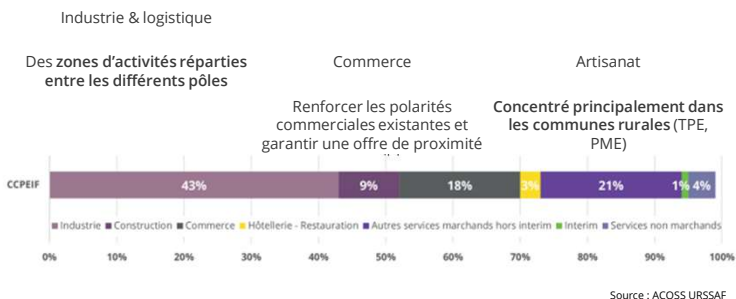


Source : CCPEIF
INSEE, 2020

D'ici à 2050...

Hiérarchiser les fonctions économiques selon l'armature territoriale

Reformulation éventuelle de l'orientation :



D'ici à 2050...

Organiser le commerce autour d'une logique de complémentarité entre centres-bourgs et périphéries

Reformulation éventuelle de l'orientation :



Développer le commerce de centre-bourg dans une dynamique globale de **revitalisation de ces espaces de vie** et dans une **logique de proximité**



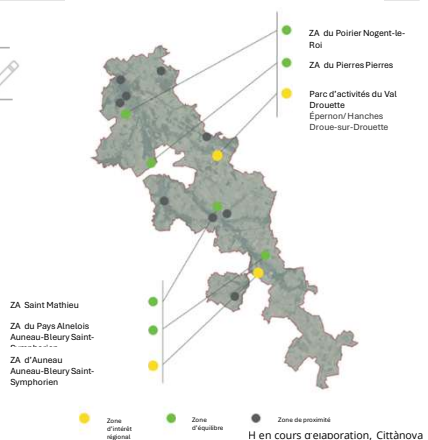
En parallèle, **maintenir et restructurer le commerce de périphérie**, qui correspond à des besoins distincts pour les habitants du territoire

D'ici à 2050...

Consolider l'activité industrielle dans les pôles économiques structurants

Reformulation éventuelle de l'orientation :

- **Densifier et structurer les ZAE** d'une manière cohérente et hiérarchique
- Améliorer la **qualité des sites** pour renforcer leur attractivité
- Proposer une offre de **formations/métiers** adaptée
- **Requalifier les friches** et optimiser le foncier existant



D'ici à 2050...

Concilier l'offre commerciale à l'amélioration de l'habitat, du cadre de vie et des services de proximité

Reformulation éventuelle de l'orientation :

- Développer des commerces de proximité type épiceries associatives
- Valoriser le commerce non sédentaire comme levier de vitalité locale
- Lutter contre la vacance commerciale
- Faire des centres-bourgs des lieux de vie qualitatifs, aussi bien termes d'habitat et d'offre de proximité



D'ici à 2050...

Encadrer le développement du commerce de périphérie

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- **Freiner l'extension des zones commerciales** pour limiter l'étalement urbain, accueillir de nouveaux commerces en priorité dans les espaces déjà artificialisés
- **Encadrer l'implantation des grandes surfaces commerciales**
- Prioriser les implantations des commerces répondant aux **besoins locaux non couverts**



Hanches



Gallardon

D'ici à 2050...

Encourager l'usage des mobilités douces sur la base d'un aménagement adapté

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Apaiser les cœurs de bourgs : **liaisons douces et voies partagées intégrant une dimension qualitative de l'espace public**
- Développer les **espaces d'interface multimodaux** : aires de parking proches des transports en commun et des aménagements cyclables
- Développer les nouveaux parkings de manière maîtrisée, et miser sur des **revêtements perméables** (evergreen)



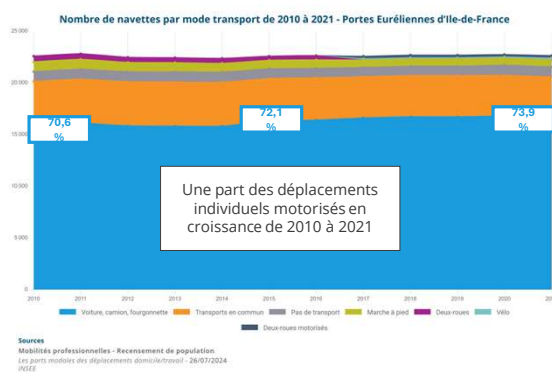
Source : Guide de l'aménagement durable 2024

D'ici à 2050...

Renforcer les formes de mobilités alternatives à la voiture individuelle

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Lutter contre l'autosolisme en développant des aires de co-voiturage, l'autopartage et des transports à la demande
- Développer les **mobilités douces** comme mode de déplacement au sein des pôles (développement d'itinéraires cyclables, favoriser la marche dans les centres-bourgs)



D'ici à 2050...

Valoriser le potentiel touristique local

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Affirmer les Portes Euréliennes comme une destination touristique de passage et de courts séjours au vert, en complémentarité avec les pôles touristiques voisins
- S'appuyer sur le cadre naturel et rural comme support d'un tourisme vert et de proximité
- Développer l'offre en hébergements touristiques
- Renforcer la stratégie de diversification touristique à l'échelle du territoire, avec l'appui de l'agglomération (compétente en la matière)



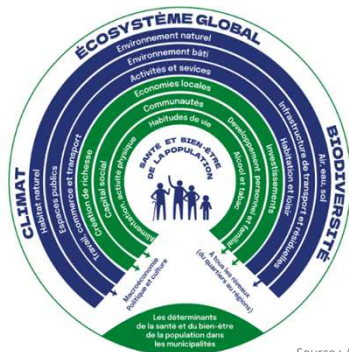
Source : Eure-et-Loir Tourisme

D'ici à 2050...

Développer une approche intégrée de la santé

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Eviter et réduire l'exposition aux risques, aux pollutions atmosphériques (réduction des émissions de GES) et aux nuisances sonores
- Concourir à la diversification du secteur agro-alimentaire, le rendre plus local et durable
- Développer un urbanisme favorable à la santé dans les projets d'aménagement (not. avec des espaces publics favorisant l'activité physique et le lien social)

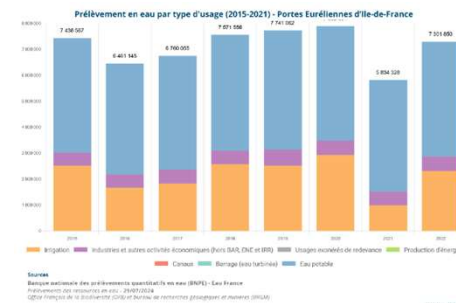


D'ici à 2050...

Mettre en place une stratégie de gestion intégrée de la ressource en eau

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Améliorer les connaissances sur les besoins projetés et la ressource en eau disponible
- Protéger la ressource en eau et limiter les pollutions
- Limiter les consommations en eau sur le territoire
- Concilier le développement urbain avec les disponibilités en eau du territoire
- Mettre en place des coopérations avec les territoires voisins



D'ici à 2050...

Faire de l'aménagement un levier d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Promouvoir la conception bioclimatique des bâtiments et limiter l'imperméabilisation
- Construire la ville en adéquation avec l'eau (infiltration et ruissellement des eaux pluviales, remontées de nappes et débordement de cours d'eau)
- Lutter contre les îlots de chaleur urbains et intégrer plus d'espaces de nature en ville



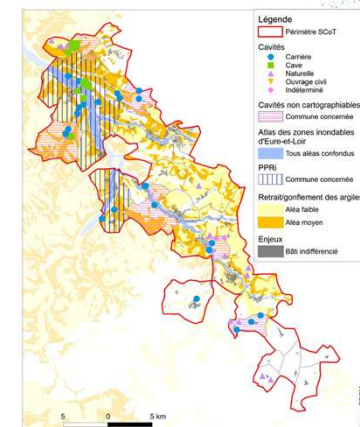
Source : Guide de l'aménagement durable 2024 - Ministères de l'Aménagement du Territoire et de la Transition écologique

D'ici à 2050...

Faire de la résilience la clé de voûte de l'adaptation du territoire au changement climatique

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Accroître la résilience et diminuer la vulnérabilité du territoire face aux risques naturels (inondation, ruissellement, mouvement de terrain et retrait-gonflement d'argile)
- Améliorer la connaissance et la culture du risque sur le territoire
- Associer les acteurs du territoire dans une gouvernance partagée et l'évaluation continue des actions climatiques



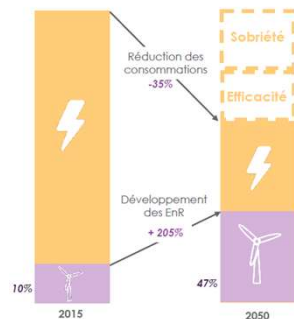
D'ici à 2050...

Tendre vers l'autonomie énergétique du territoire grâce à une stratégie énergétique sobre, efficiente et décarbonée

PCAE
T

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Faire de la sobriété énergétique un principe structurant de l'aménagement et des modes de vie, en agissant sur les usages.
- Renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments, équipements, mobilités et activités économiques
- Développer un mix énergétique renouvelable, local et diversifié
- Mobiliser du foncier en friches et veiller à l'insertion paysagère pour les nouvelles installations



Source : PCAET 2022

D'ici à 2050...

Préserver et mettre en valeur le patrimoine historique du territoire

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Préserver les éléments du patrimoine historique reconnu
- Préserver les éléments de patrimoine vernaculaire (puits, calvaires...)
- Préserver et mettre en valeur les identités architecturales du territoire
- Veiller à l'insertion paysagère des nouveaux projets
- Valoriser la présence de l'eau au sein des bourgs



Source : SCoT 2020

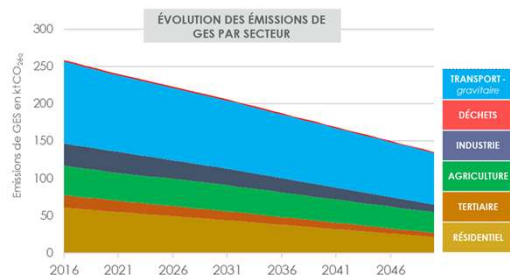
D'ici à 2050...

Répondre à l'urgence climatique en engageant le passage à l'action du territoire vers la neutralité carbone

PCAE
T

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Poursuivre la démarche engagée vers la neutralité carbone
- Mobiliser les leviers de décarbonation de manière ambitieuse
- Accroître le potentiel de séquestration du carbone en s'appuyant sur la préservation des milieux naturels et notamment des ressources forestières du territoire.



Source : PCAET 2022

D'ici à 2050...

Engager le territoire dans une logique d'économie circulaire

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Favoriser les circuit-courts pour l'exploitation des ressources et des matériaux,
- Développement d'un système alimentaire local, tendant vers l'autonomie alimentaire
- Agir sur la durabilité des matériaux et des installations, favoriser les matériaux biosourcés, réduire la production de déchets
- Miser sur un traitement des déchets intelligent, favorisant le recyclage, le réemploi et la valorisation des déchets



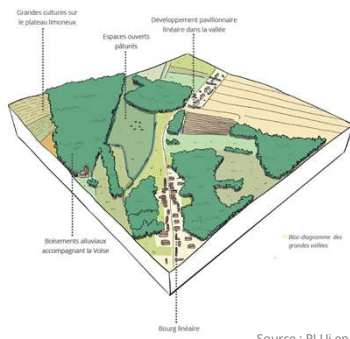
Source : Mons-en-Baroel, Hauts-de-France

D'ici à 2050...

Affirmer l'identité paysagère du territoire et la valoriser

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Préserver les entités paysagères caractéristiques du territoire (plaines, vallées, etc.)
- Identifier et préserver les éléments agro-naturels participant à la qualité paysagère du territoire (bosquets, haies, bocages, mares...)
- Préserver les perspectives paysagères et points de vue emblématiques
- Préserver, valoriser et développer les itinéraires touristiques (cyclotourisme, randonnée...)



Source : PLUi en
cours
d'élaboration

D'ici à 2050...

Engager le monde agricole dans une transition des pratiques

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Concourir à la diversification du secteur agricole plus local: respectueux de la ressource en eau, des sols, des sous-sols et de la santé et ainsi accroître l'autonomie alimentaire
- Encourager et pérenniser les petites unités agricoles, qualifiées par leur production traditionnelle
- Soutenir les projets de développement d'installations de production d'énergies renouvelables
- Préférer la densification ou la superposition des usages à la consommation de nouveaux espaces agricoles



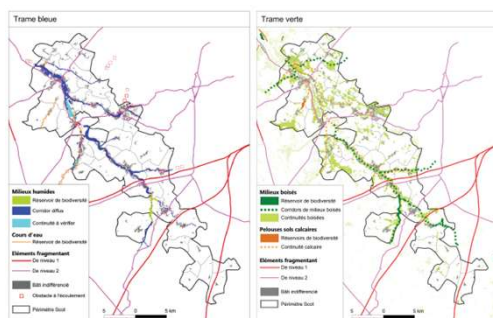
Source : PLUi en
cours
d'élaboration

D'ici à 2050...

Préserver et valoriser le patrimoine naturel, support de biodiversité pour le territoire

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Préserver et renforcer la Trame Verte et Bleue du territoire
- Préserver et restaurer les milieux humides et aquatiques et leurs fonctionnalités
- Limitier les pressions du développement urbain sur le patrimoine naturel (pollution, consommation d'espace, fragmentations...)
- Maintenir et développer la nature en ville, dans un objectif de continuité des trames écologiques urbaines



Source : SCoT 2020

D'ici à 2050...

Soutenir et valoriser les productions agricoles locales

Reformulation
éventuelle de
l'orientation :

- Conforter les filières de proximité (développer des systèmes alimentaires locaux dont des ventes directes, AMAP, restauration collective...)
- Objectif d'autosuffisance alimentaire (Projet Alimentaire Territorial)
- Mettre l'agriculture au cœur des bonnes pratiques environnementales : développer une agriculture biologique, pratiques préservant les sols et limitant les risques de pollution, maîtrise des intrants et gestion économe de la ressource en eau

La Ferme de l'envol à Brétigny-sur-Orge, un modèle de ferme agroécologique



Source : Cœur d'Essonne agglomération